

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 21 (1941)
Heft: 6

Artikel: L'inquiétante diminution des ventes en Suisse de marchandises françaises
Autor: Baumann
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888933>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

L'INQUIÉTANTE DIMINUTION DES VENTES EN SUISSE DE MARCHANDISES FRANÇAISES

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

I. — INTRODUCTION

Depuis le début de la guerre, les douanes, en France comme en Suisse, ont suspendu la publication des statistiques relatives aux échanges de marchandises entre les deux pays. Ainsi, nous n'avons plus à notre disposition ce baromètre qui permettait d'observer les fluctuations du commerce franco-suisse. Par contre, le système de compensation des paiements commerciaux, institué en automne 1940, permet de relever les sommes versées en contre-partie des marchandises vendues ou achetées par la France en Suisse. Ces indications sont précieuses, mais sommaires. Nous avons cherché à les compléter grâce aux renseignements recueillis, au cours de son activité, par notre Compagnie. Cette dernière compte actuellement près de trois milliers d'adhérents et groupe ainsi, en France et en Suisse, la grande majorité des entreprises commerciales et industrielles intéressées aux relations économiques entre les deux nations. Sans que nous puissions garantir l'exactitude de nos observations, nous jugeons néanmoins utile de faire connaître le résultat de notre enquête sur la situation actuelle du commerce franco-suisse.

Les échanges dans les deux sens ont fortement rétrogradé depuis le début de la guerre, en particulier au lendemain des événements de juin 1940. Mais alors que les achats par la France de produits suisses paraissent montrer, pendant ces derniers mois, une tendance à augmenter, **les ventes en Suisse de marchandises françaises semblent poursuivre leur forte régression.**

C'est spécialement sur ce dernier point que nous croyons opportun d'attirer votre attention.

II. — STRUCTURE DES VENTES EN SUISSE DE MARCHANDISES FRANÇAISES PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1939

Pour observer cette diminution des ventes en Suisse de marchandises françaises, nous avons choisi, comme élément de comparaison, le premier semestre de 1939, dernière période de stabilité

relative avant la guerre. Stabilité relative, car les échanges commerciaux franco-suisse pendant ces derniers mois de paix étaient déjà inférieurs à ceux des semestres des années précédentes.

Le graphique N° 1, reproduit ci-contre, indique les principaux groupes de produits français vendus en Suisse pendant les six premiers mois de 1939. Pour chaque groupe, nous en avons noté la valeur en millions de francs suisses, ces chiffres ayant été calculés d'après les statistiques des douanes suisses. Toutes les valeurs indiquées dans le rapport le sont en monnaie suisse. Le cours moyen du franc suisse en France, pendant la période de référence, était de 850 francs français pour 100 francs suisses. Le pourcentage noté pour chaque groupe est le rapport entre celui-ci et l'ensemble des 15 groupes.

Les plus importants de ces groupes étaient les métaux, les textiles, les produits alimentaires, la houille et les produits chimiques, qui, à eux cinq, formaient plus des trois quarts du tout.

Un de ces groupes n'était constitué, en réalité, que par un seul produit : **le charbon**, dont l'utilisation ménagère, industrielle et ferroviaire demeure importante en Suisse, malgré les progrès réalisés dans l'emploi de l'électricité.

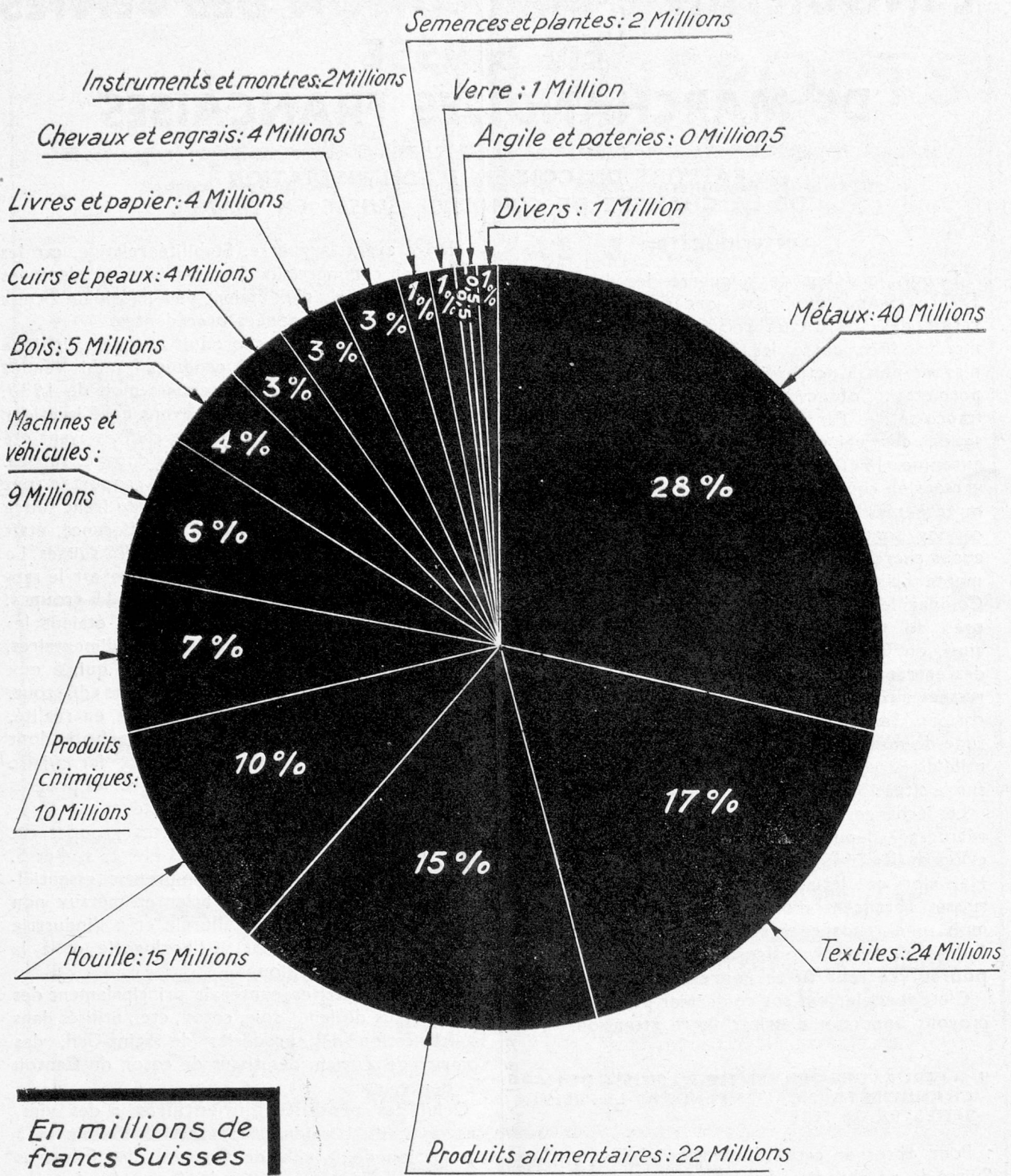
La composition des quatre autres groupes est indiquée au moyen des graphiques Nos 2, 3, 4 et 5.

Le groupe des **métaux** comprenait essentiellement des profilés en fer, acier et métaux non ferreux, destinés à la métallurgie et à l'industrie électrique, indirectement à l'horlogerie et à la mécanique de précision.

Celui des **textiles** contenait principalement des fils et tissus de laine, soie, coton, etc., utilisés dans la fabrication des broderies de Saint-Gall, des soieries de Zurich, des tissus de coton du Canton de Berne, etc.

Celui des **produits alimentaires** : des vins, des œufs, du lait (en provenance de Savoie et à destination de la ville de Genève), des fromages à pâte molle, des légumes et des fruits, des denrées coloniales traitées dans la Métropole (huiles végétales et sucre), du malt, etc.

GRAPHIQUE N° 1
STRUCTURE DES VENTES EN SUISSE DE MARCHANDISES
FRANÇAISES PENDANT LE 1^{er} SEMESTRE DE 1939
 (dernière période de stabilité relative avant la guerre)



Les métaux, textiles, produits alimentaires, houille et produits chimiques formaient plus des trois quarts (77 p. 100) des ventes en Suisse de marchandises françaises.

Enfin, celui des **produits chimiques** contribuait à approvisionner les fabriques de colorants, produits chimiques et pharmaceutiques de Bâle et d'ailleurs, en chlorure de magnésium, colophane, poix, potasse, aniline, huiles minérales, etc.

Les dix autres groupes, qui ne formaient que le quart de l'ensemble des groupes, comprenaient les produits très divers indiqués par le graphique N° 1.

Il ne s'agit dans cette étude que des marchandises en provenance de la métropole, à l'exclusion des produits de l'empire colonial français.

III. — DIMINUTION DES VENTES EN SUISSE DE MARCHANDISES FRANÇAISES PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE CETTE ANNÉE

En partant des chiffres indiqués par les statistiques des douanes suisses pour le 1^{er} semestre de 1939, nous avons essayé de déterminer approximativement ce qu'il est advenu des ventes en Suisse de marchandises françaises pendant les six premiers mois de l'année en cours. Il ne s'agit que de simples évaluations qui ne sauraient engager notre responsabilité.

1^o Métaux :

(Graphique N° 2).

Toute transaction sur l'or et l'argent est actuellement interdite; nous pouvons donc admettre que la France n'a pas vendu de métaux précieux à la Suisse pendant le premier semestre de cette année. La grande rareté des métaux non ferreux nous amène à penser également que la France n'a pas pu en livrer à la Suisse au cours des six premiers mois de 1941. Pendant la même période de 1939, la valeur de ces deux éléments des importations françaises en Suisse était respectivement de 9,1 et 3,4 millions.

Quant aux métaux ferreux, il s'agit essentiellement de produits bruts ou semi-ouvrés,

dont la vente à l'étranger diminue de plus en plus, du fait que la France dispose d'une petite partie seulement de la production de ses usines métallurgiques de l'Est. La nécessité de couvrir les besoins du marché intérieur réduit fortement les possibilités d'exportation.

Dans ces conditions, on doit admettre que les ventes en Suisse de métaux français, pendant la première moitié de cette année, n'équivalent qu'au dixième de ce qu'elles étaient pendant la même période de 1939, c'est-à-dire **4 (contre 40) millions**.

2^o Textiles :

(Graphique N° 3).

Avant la guerre, la Suisse achetait à la France de la laine : peignée, en provenance de Mazamet, filée ou tissée, en provenance de Lille, Roubaix et Tourcoing. L'interruption des transports maritimes ne permet plus au premier de ces centres lainiers de s'approvisionner outre-mer ; quant au second, il est situé en zone d'occupation et de ce fait,

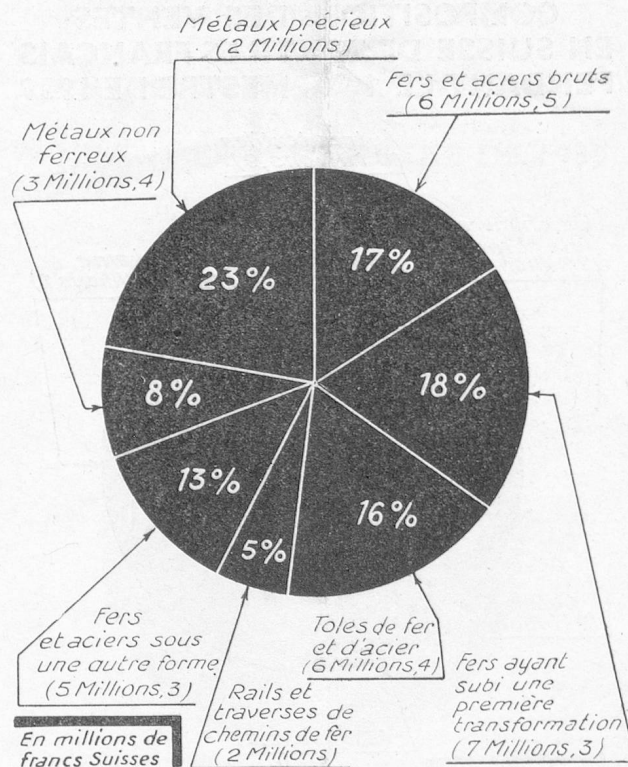
l'exportation de ses produits est soumise au régime restrictif propre à cette partie de la France. D'après nos observations, il faut considérer que les ventes des laines françaises en Suisse, sous ses différentes formes, sont réduites aujourd'hui à leur plus simple expression.

Il en est de même du coton achetait sur le marché du Havre, comme des filés et tissus de coton de la région du Nord.

Par contre, la diminution des ventes en Suisse de soieries lyonnaises est beaucoup moins accentuée, de 1939 à 1941; il est raisonnable de l'évaluer à 50 p. 100.

Dans l'ensemble, les ventes en Suisse de textiles français, d'une période à l'autre, ont subi — d'après nos renseignements — une régression à peine moins accentuée que celle des ventes

GRAPHIQUE N° 2 COMPOSITION DES VENTES EN SUISSE DE MÉTAUX FRANÇAIS PENDANT LE 1^{er} SEMESTRE DE 1939



Les produits bruts et semi-ouvrés de l'industrie sidérurgique formaient les 69 p. 100 des ventes en Suisse de métaux français.

de métaux. Nous pourrions l'évaluer à 85 p. 100, ce qui donne une valeur de **3,5** (contre 24) millions.

3° Produits alimentaires :

(Graphique N° 4).

On nous signale que la Suisse aurait sensiblement augmenté ses achats en vins français.

Il n'en est pas de même des autres produits alimentaires :

Le Vaucluse, qui était un gros fournisseur de la Suisse en légumes, voit actuellement sa production maraîchère absorbée, en grande partie, par le marché intérieur; ses expéditions en Suisse auraient diminué de plus des trois quarts. Le recul serait plus marqué encore en ce qui concerne les fruits.

Les exportations en poissons, volailles, œufs, etc., seraient inexistantes depuis bien des mois. Il en serait de même de l'huile comestible et du sucre.

Aussi, peut-on évaluer à moins de **10 millions** les ventes en Suisse de produits alimentaires français, pendant le premier semestre de cette année, contre 22 millions pendant la même période de 1939.

4° Houille :

Sous une rubrique « matières minérales », la statistique des douanes suisses réunit le charbon et les sous-produits de la cokéfaction de la houille. Il est particulièrement difficile de se rendre compte de la baisse subie par les livraisons de la France à la Suisse dans ce domaine. Sous toutes réserves, nous pourrions établir que d'une période à l'autre cette diminution s'est effectuée dans une proportion de 3 à 1, ce qui donne une valeur de **5** (contre 15) millions.

5° Produits chimiques :

(Graphique N° 5).

Des cinq éléments de ce groupe, on nous indique que deux d'entre eux ne seraient plus importés en Suisse depuis l'année dernière : le chlorure de magnésium, d'une part, les

graisses, huiles minérales et cires pour usages industriels, d'autre part.

Par contre, les autres éléments qui comprennent entre autres de l'acide arsénieux, des chlorures de baryum et de calcium, du brome, de l'iode, certaines paraffines et cérésines pures, du sulfate d'alumine, etc., ainsi que des terres colorantes, n'auraient pas, en lignes générales, été importés en Suisse en moins grandes quantités en 1941 qu'en 1939.

Les deux premiers éléments représentaient, pendant le premier semestre de 1939, une valeur de 2,5 millions, que nous déduisons de la valeur totale du groupe (10 millions) pour évaluer à **7,5 millions** la valeur probable des ventes en Suisse de produits chimiques pendant les six premiers mois de cette année.

6° Machines et véhicules :

Pendant les six premiers mois de 1939, la France avait encore vendu à la Suisse pour 4,5 millions d'automobiles et pour 200.000 francs de bicyclettes et motocyclettes. Aujourd'hui, ces exportations seraient réduites à zéro. Tout au plus, la France livrerait-elle encore à la Suisse quelques pièces de bicyclettes.

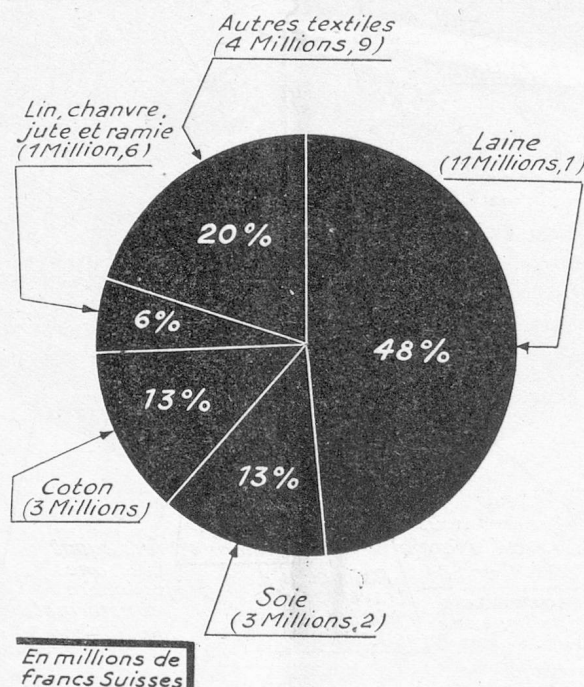
Les exportations de machines-outils et autres machines (2 millions pendant le premier semestre de 1939) équivaldraient à peu de chose à l'heure qu'il est.

Les films cinématographiques, repris sous cette même rubrique par les douanes suisses et dont la valeur s'élevait à plus de 300.000 francs suisses pendant la première période, n'auraient plus été exportés de France en Suisse depuis de nombreux mois.

7° Bois :

C'est pour plus de 3 millions que la France, au début de 1939, avait vendu à la Suisse des bois à brûler, des bois à papier, des bois d'œuvre, etc. Il s'y ajoutait des écorces pour les tanneries, ainsi que des meubles. On nous dit que ces exportations

GRAPHIQUE N° 3
COMPOSITION DES VENTES
EN SUISSE DE TEXTILES FRANÇAIS
PENDANT LE 1^{er} SEMESTRE DE 1939



La laine, la soie et le coton formaient les 74 p. 100 des ventes en Suisse de textiles français.

seraient réduites actuellement de plus de la moitié.

8° Cuirs et peaux :

La Suisse vendait et achetait des souliers à la France. Nul ne sera étonné d'apprendre qu'actuellement la France ne peut plus lui en livrer.

La Suisse lui achetait, par contre, des cuirs et peaux tannés, mais là également nous remarquons, d'une période à l'autre, une baisse de plus de 50 p. 100.

9° Livres et papier :

Dans ce domaine, la diminution est peut-être moins forte. La Suisse continue à lire un grand nombre d'ouvrages et revues de France.

Par contre, on nous signale que la Suisse importait de France, il y a deux ans, des chiffons et autres matières pour la fabrication de certains papiers de qualité. Aujourd'hui, elle ne trouverait plus à faire ces achats.

10° Chevaux et engrais :

Pendant la première moitié de 1939, la France avait vendu à la Suisse plus d'un millier de chevaux de boucherie, représentant une valeur supérieure à un million de francs suisses. Elle lui avait également livré une centaine de bœufs et taureaux, près de 400 vaches et génisses, 600 veaux, 500 porcs, etc. Pas un seul animal n'aurait été exporté de France en Suisse pendant les premiers mois de cette année.

Il en est de même des os, phosphates, engrais artificiels, potasses, résidus salins, etc., que la France vendait en grandes quantités à la Suisse.

11° Instruments et montres :

En l'espèce, il s'agissait, d'une part, de lunettes, loupes, etc., d'autre part, de pièces détachées de montres que la France n'aurait plus la possibilité de livrer à la Suisse.

12° Semences et plantes :

La France, entre autres, ne pourrait plus vendre du foin à la Suisse. Les expéditions de fleurs fraîches auraient beaucoup diminué.

13° Verre :

Ce serait principalement des verres de montres et des plaques pour la photographie que l'on n'exporterait plus de France en Suisse.

14° Argile et poteries :

Dalles, carreaux, briques, tuyaux, etc., ne seraient plus fournis à la Suisse qu'en très petites quantités. Il en serait de même des poteries et isolateurs en porcelaine.

15° Divers :

Sous cette rubrique, sont groupés les produits non dénommés ailleurs. Nous y relevons la quincaillerie, la bijouterie fausse, les lampes électriques, les crayons, encres, cire à cacheter, colles, etc., les jouets, les tabacs, etc., etc.

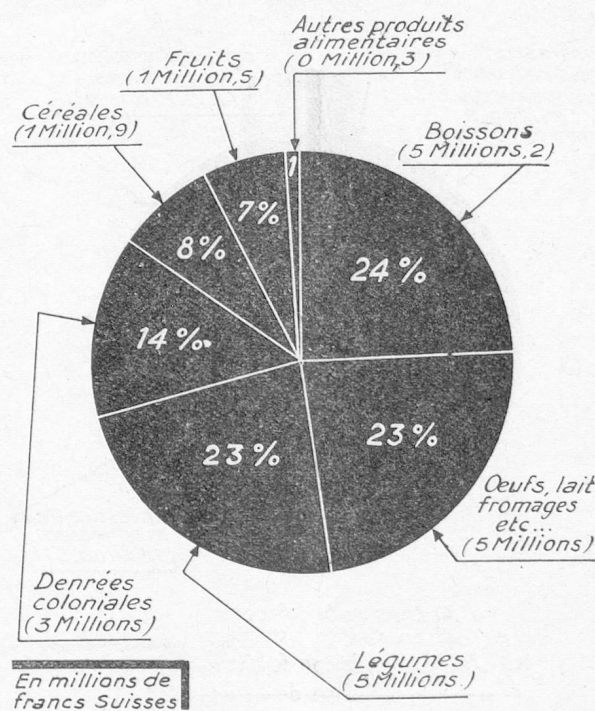
D'après nos informations, ces articles n'échapperaient pas à la tendance générale des ventes en

Suisse de produits français : les uns ont disparu du commerce franco-suisse, les autres ont subi une diminution au moins égale à 50 p. 100.

Les statistiques des douanes suisses indiquent que pour le premier semestre de 1939, les marchandises reprises ci-dessus sous les numéros 6 à 15 avaient une valeur de 30 millions en chiffres ronds. Nous rappelons que ces dix groupes ne représentent que le 23 p. 100 de l'ensemble des importations françaises en Suisse pendant la période de référence. D'après les renseignements recueillis par notre Compagnie, nous évaluons à 10 millions seulement la valeur des ventes de ces mêmes marchandises au cours des six premiers mois de cette année.

Nous résumons ce qui précède dans le tableau suivant :

GRAPHIQUE N° 4
COMPOSITION DES VENTES
EN SUISSE
DE PRODUITS ALIMENTAIRES
FRANÇAIS
PENDANT LE 1^{er} SEMESTRE DE 1939



Groupes de marchandises	Valeurs en milliers de fr. suisses	
	1 ^{er} semestre 1939 d'après les douanes suisses	1 ^{er} semestre 1941 d'après nos évaluations
1. Métaux	39.983	4.000
2. Textiles.. . . .	23.836	3.500
3. Produits alimentaires.	22.045	10.000
4. Houille	14.817	5.000
5. Produits chimiques ..	10.275	7.500
6. Machines et véhicules.	9.419	
7. Bois	4.871	
8. Cuirs et peaux.. . . .	4.208	
9. Livres et papier.. . . .	4.151	
10. Chevaux et engrais ..	4.029	
11. Instruments et mon- tres.. . . .	1.787	10.000
12. Semences et plantes ..	1.666	
13. Verre.. . . .	824	
14. Argile et poteries.. . .	465	
15. Divers... ..	1.246	
Totaux.. . . .	143.622	40.000

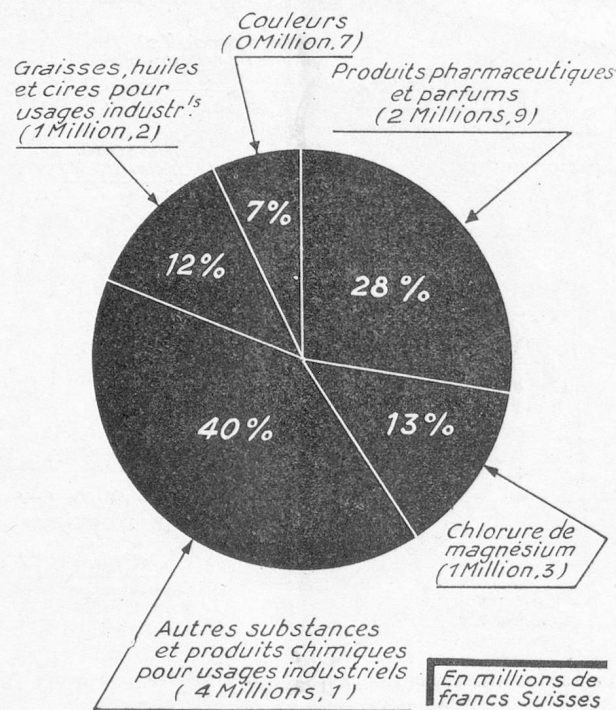
Ainsi, en deux ans, les ventes en Suisse de marchandises françaises auraient diminué des trois quarts.

IV. — DÉSÉQUILIBRE DE LA BALANCE COMMERCIALE FRANCO-SUISSE

Alors que les ventes en Suisse de marchandises françaises, au cours du premier semestre de 1939, s'élevaient à 143 millions de francs suisses, les achats par la France de marchandises suisses n'avaient, pendant la même période, qu'une valeur de 74 millions. Le graphique N° 6 indique la situation, alors créditrice pour la France, des échanges commerciaux franco-suisse.

En effet, la France vendait à la Suisse le **double** de ce qu'elle lui achetait. Aucun autre pays ne laissait à la France un solde actif aussi substantiel. Cela avait valu à la Suisse l'épithète de « meilleur client de la France ».

GRAPHIQUE N° 5 COMPOSITION DES VENTES EN SUISSE DE PRODUITS CHIMIQUES FRANÇAIS PENDANT LE 1^{er} SEMESTRE DE 1939



Cet état de choses, si avantageux pour la France, n'était pas sans causer toutefois des inquiétudes à la Suisse. L'afflux de marchandises françaises concourait fortement au déficit du commerce extérieur de la Suisse, que le tourisme et les autres postes de la balance des comptes ne sont jamais parvenus à compenser.

Aujourd'hui, le déséquilibre de la balance commerciale franco-suisse est inverse.

D'après nos observations, il ne fait aucun doute que les achats par la France de marchandises suisses ont diminué dans une beaucoup moins forte proportion que celle des ventes en Suisse de marchandises françaises. Qu'est devenu le chiffre de 74 millions cité plus haut, il est malaisé de le dire sans une enquête analogue à celle dont nous venons de donner les résultats.

Toutefois, les retards que subissent actuellement les paiements par compensation des marchandises suisses vendues en France, nous amènent à penser que la balance commerciale des deux pays est aujourd'hui passive pour la France, qui achèterait beaucoup plus à la Suisse qu'elle ne lui vendrait.

V. — ÉVOLUTION DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, DU COMMERCE ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE

Sans nous y attarder, il est néanmoins intéressant de signaler que depuis un demi-siècle, c'est la seconde fois seulement que la balance commerciale franco-suisse est déficitaire pour la France.

Le graphique N° 7 indique que, de 1889 à 1939, les ventes en Suisse de marchandises françaises ont toujours été supérieures aux achats par la France de marchandises suisses, sauf pendant la période de 1915 à 1919. Lorsque les statistiques des douanes suisses afférentes aux années 1940 et 1941 auront été publiées, nous pourrions compléter ce graphique, qui présentera, pour ces deux années, la même

caractéristique que pour la période de 1915 à 1919.

Toutefois, une différence existe entre les deux périodes :

Alors que de 1915 à 1919, le commerce franco-suisse avait fortement augmenté de volume (la courbe du graphique fait une pointe en hauteur), de 1940 à 1941, il a dû subir une diminution très marquée (qui sera indiquée par une pointe vers le bas). De 1915 à 1919, la France et la Suisse avaient la possibilité de satisfaire réciproquement à la forte augmentation, du fait de la guerre, de leurs besoins; en 1940 et 1941, ces besoins sont plus aigus, de part et d'autre, que lors du précédent conflit mondial, mais la France ne peut approvisionner la Suisse en vivres et matières premières que d'une manière excessivement restreinte.

VI. — RAISONS DE L'INQUIÉTUDE CAUSÉE PAR LE DÉSÉQUILIBRE ACTUEL DES ÉCHANGES COMMERCIAUX FRANCO-SUISSES

Ce déséquilibre, provoqué par la forte diminution des ventes en Suisse de marchandises françaises, est aussi inquiétant pour la France que pour la Suisse.

Pour la première, c'est le risque d'être supplantée par d'autres sur le marché suisse; c'est également l'endettement résultant pour elle d'une balance commerciale déficitaire.

Pour la seconde, ce sont de grosses difficultés pour le paiement, par compensation, des marchandises vendues en France. Ce n'est un secret pour personne que les créances commerciales de la Suisse, antérieures à l'entrée en vigueur du modus vivendi franco-suisse de 1940, devaient être payées grâce à un excédent que l'on comptait réaliser par la compensation des créances ultérieures. Mais la forte diminution des ventes en Suisse de marchandises françaises a provoqué un excédent des versements effectués à Paris et Vichy sur ceux effectués à Zurich. Les créances anciennes comme les nouvelles ne pourront être liquidées que lorsque les échanges commerciaux franco-suisse auront repris leur ancienne position.

A la préoccupation d'équilibrer les échanges de marchandises et les paiements entre la France et la Suisse,

sont venus s'ajouter des soucis plus graves encore :

Il n'est plus possible, pour le moment tout au moins, de chercher à améliorer les échanges commerciaux des deux pays en exportant au maximum et en important au minimum. La Suisse doit veiller aujourd'hui à limiter la sortie des marchandises nécessaires aux besoins vitaux de la nation, ou tout au moins ne les céder qu'en échange d'autres marchandises d'une utilité au moins équivalente.

VII. — CONCLUSION

Le seul moyen raisonnable pour rétablir l'équilibre des échanges commerciaux franco-suisse, c'est de développer, à nouveau et sans retard, les ventes en Suisse de marchandises françaises.

Il est inévitable que si nous ne parvenons pas rapidement à augmenter les ventes en Suisse de marchandises françaises, la Suisse sera acculée à diminuer ses livraisons à la France. Or, la plupart des marchandises suisses livrées à la France sont indispensables à l'économie française.

Les Pouvoirs Publics des deux pays sont conscients de ce grave problème. Il est urgent que des

institutions, telles que la nôtre, leur apportent une aide aussi efficace que possible pour trouver un remède à cette déficience des exportations françaises vers la Suisse. Nous en appelons à tous les Groupements économiques de France et de Suisse, ainsi qu'aux Adhérents de notre Compagnie, pour qu'ils nous aident, avec tous les moyens à leur disposition, à parer rapidement à cette situation extrêmement inquiétante.

Ce n'est qu'avec le concours des uns et des autres que l'on parviendra à déterminer, dans le cadre des circonstances générales, les causes spéciales qui ont provoqué, depuis deux ans, l'arrêt ou la diminution de la presque totalité des ventes en Suisse de marchandises françaises.

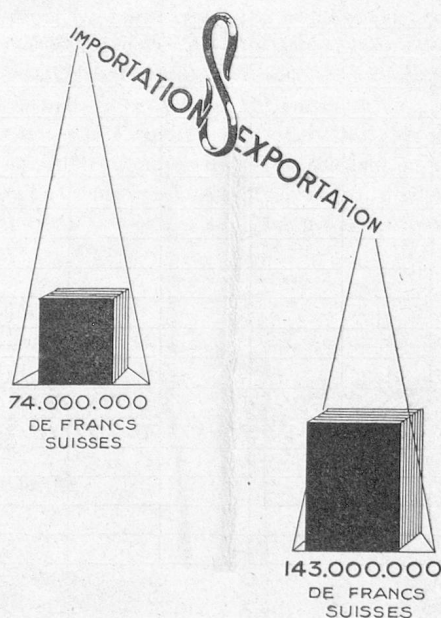
Il faut déceler le mal et y remédier au plus vite.

Paris, le 20 novembre 1941.

Pour le Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France :

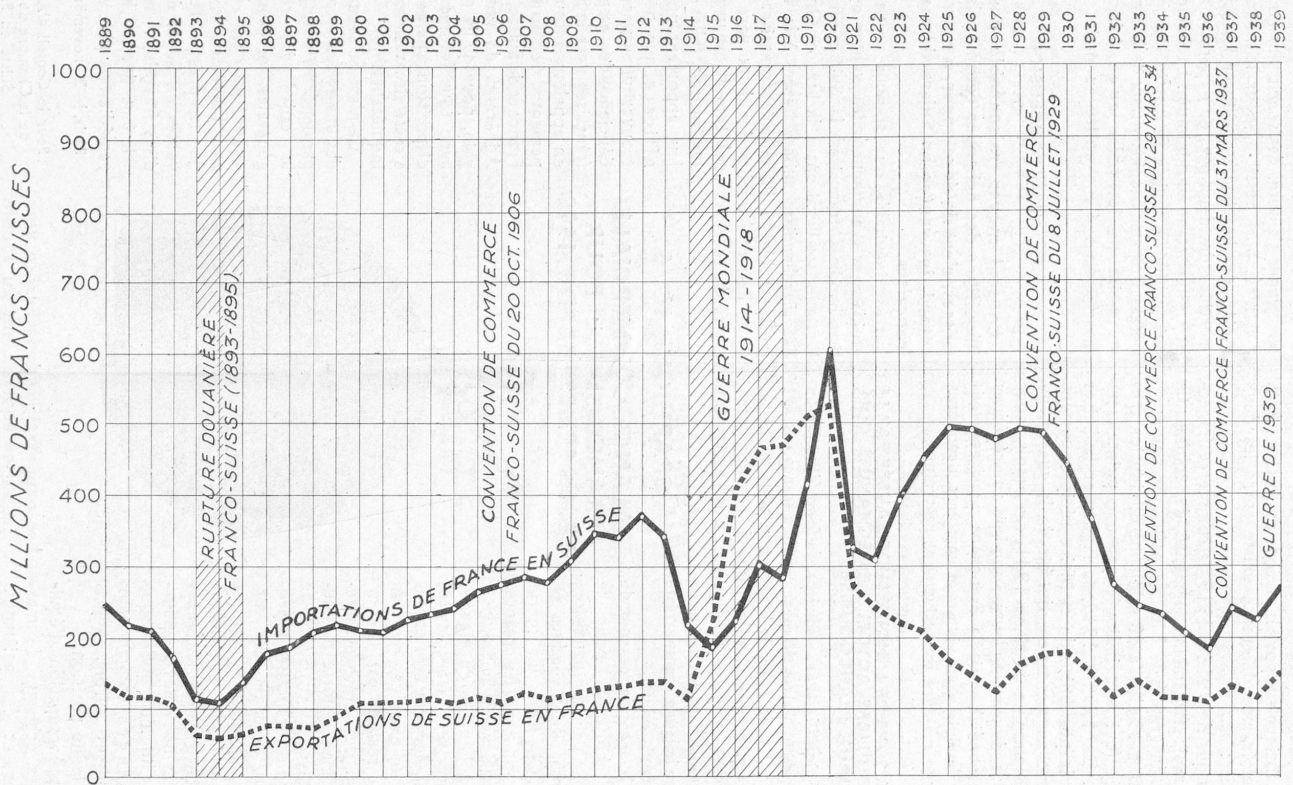
Le Président : **BAUMANN.**

GRAPHIQUE N° 6 BALANCE COMMERCIALE FRANCO-SUISSE POUR LE 1^{er} SEMESTRE DE 1939



Les exportations de la France vers la Suisse équivalaient au double de ses importations.

ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE AU COURS DES CINQUANTE DERNIÈRES ANNÉES



Les ventes en Suisse de marchandises françaises ont toujours été supérieures aux achats par la France de marchandises suisses, sauf de 1915 à 1919 (...et vraisemblablement de 1940 à 1941).